

PELERINAGE À LA MECQUE EN TURQUIE

Par ARABACI Fazli *

Le Hajj* est proprement un *Départ*: non pas un déplacement géographique d'un point à un autre dans un temps déterminé, non pas cette séparation momentanée du voyageur moderne en quête de curiosités; mais une rupture intérieure avec soi-même, avec le monde familier, les habitudes déjà acquises, les «ordres» sociaux et historiques établis, les savoirs consacrés; rupture qui rend possible une quête dynamique, jamais plus interrompue du Tout Autre: c'est-à-dire une conversion répétée de la conscience aux interpellations régénératrices de l'Être, aux manifestations infinies de l'universel concret. Mais pour vivre pleinement le Hajj à tout ses niveaux de signification et d'action, la naïve ne peut plus suffire aujourd'hui; la vie religieuse, d'une façon générale, doit être intégrée -comme au moyen âge- dans le système d'action historique des sociétés modernes, sous peine d'être marginalisée jusqu'à son élimination"¹

Les études de sociologie religieuse nous montre que les phénomènes religieux ne peuvent pas être étudiés en les isolant du reste et en ignorant les autres éléments sociaux, surtout en Turquie où l'Islam a noué des liens étroits avec le système politique et social. Comme souligne Arkoun, "la religion est dans la société et l'histoire, non au-dessus d'elle; elle contribue à orienter le destin de la société, mais elle subit aussi les effets de l'évolution historique de la société globale"²

Si on prend en considération cette perspective, le pèlerinage à la Mecque en Turquie doit être analysé de façon pluriel. Car, quoique le pèlerinage à la Mecque soit un phénomène religieux, il exige une approche historique, géopolitique, anthropologique, sociologique, philosophique, théologique,(...)³. Mais notre analyse contiendra plutôt l'approche sociologique et organisationnelle. Néanmoins, nous allons mettre l'accent sur des points sociopolitiques et économiques du pèlerinage

Toutefois, afin de mieux comprendre le phénomène, il semble nécessaire, avant d'étudier le sujet mentionné, de faire quelques rappels historiques et théologiques du pèlerinage à la Mecque en Islam et dans le passé de la Turquie.

Nous savons que le pèlerinage à la Mecque n'a rien d'exceptionnel. Selon les données historiques, depuis des siècles, les gens ont voyagé vers les lieux vénérés par leurs religions. Donc, on peut trouver presque dans tous religions des traces faisant souvenir du pèlerinage. Par exemple, de l'antiquité à nos jours, en Grèce le temple d'Apollon, en Égypte dans l'oasis de Siwa le temple d'Amon, Rome, Jérusalem sont des centres du pèlerinage. "En Inde, le pèlerinage du «Kumbh Mela» déplace des millions de fidèles qui consentent tous les sacrifices, endurent toutes les peines, affrontent tous les dangers pour tendre vers un idéal 'spirituel'"⁴

Pour les musulmans, le temple de la *Mecque/la Ka'ba*, est un lieu du pèlerinage. D'où

* Maître conférence en sociologie religieuse à l'Université de Gazi dans la Faculté de Théologie de Çorum/Turquie.

* Les musulmans emploient le hajj, pour le pèlerinage. Ce mot arabe signifie littéralement se diriger vers, et dominer, l'emporter sur...

¹ ARKOUN Mohamed, "Le hajj dans la pensée Islamique", in Lecture du Coran, ed. .Maisonneuve et La Rose, Paris, 1982, p. 255.

² ARKOUN Mohamed et GARDET Louis, "L'Islam, Hier-Demain", Paris, ed. Bucher/Chastel, 1978, p. 219.

³ ARKOUN Mohamed, op-cit, p. 229.

⁴ Ibid, p. 252.

vient cette vénération? Nous ne voulons pas perdre le temps en décrivant ici les origines historiques du temple de la Mecque. D'après les études déjà faites, on peut brièvement dire que "l'institution d'un Hajj proprement arabe -Hajj mineur ou Omra et Hajj majeur* - et la croissance urbaine de la Mecque sont liées à l'histoire de l'Arabie entre le III. et le VII. siècle. Sous la pression des Arabes du Sud, les tribus de l'Arabie centrale ont cherché à se rapprocher, donc à se rencontrer dans un territoire sûr et un temps de trêve. L'espace sacré qui entoure le sanctuaire de la Ka'ba, les mois sacrés de Rajab(le mois), Dhu'l-qa'da, Dhu'l-hijja et Muharram, rendaient possibles les grands rassemblements à des fins économiques, politiques et socioculturelles"⁵

Du point de vue théologique, la vénération de la Ka'ba et le pèlerinage⁶ s'appuient sur les versets du Coran⁷ et les traditions du Prophète⁸. Soit des causes socio-économiques et historique, soit des causes théologiques, on comprend que la sacralisation de "la vallée stérile" de la Mecque et "la Ka'ba" est développé dans un processus longue et complexe.⁹

Malgré des signes concrets, précisons qu'on se trompe parfois en ramenant le pèlerinage à la Mecque à une manifestation essentiellement religieuse. Or, dès avant l'Islam, comme nous l'avons précisé, l'afflux des tribus arabes à la Mecque avait une signification politique, économique, et socioculturelle. Avec l'extension de l'empire musulman, les fonctions profanes du pèlerinage non cessé développer pour atteindre aujourd'hui des dimensions spectaculaires.¹⁰

Dans l'histoire, l'Egypte affirma son autorité politique en envoyant un Mahmal ou palanquin* à partir du XIIIe siècle.¹¹ En Turquie, à l'époque de l'Empire Ottoman, les Sultans Ottomans ont accordé de l'importance aux Villes Saintes (Mecque et Médine). Non seulement pour des raisons religieuses, mais aussi politique. "Le pèlerinage permettait aux Ottomans d'affirmer, chaque année, leur rôle de principale puissance musulmane et leur autorité sur les

* Le pèlerinage est de deux espèces: Petit Pèlerinage (Omra) et Grand Pèlerinage. Le premier consiste en une visite individuelle à la Mecque, à n'importe quel moment de l'année; cette visite pieuse ne dispense pas d'accomplir le devoir rituel du Grand Pèlerinage que l'on fait collectivement à une époque déterminée de l'année lunaire.

⁵ Ibid, p.233.

⁶ "Accomplissez pour Dieu, le grand et le petit pèlerinage", Le Coran II./196, trad. de D. Masson, ed. Gallimard, 1967, p.37.

⁷ "Le premier Temple qui ait été fondé pour les hommes est, en vérité, celui de Bakka: il est béni et il sert de Direction aux mondes"; "On trouve des signes évidents dans ce lieu où se tenait Abraham. Quiconque y pénètre est en sécurité. Il incombe aux hommes, -à celui qui en possède les moyens- d'aller, pour Dieu, en pèlerinage à la Maison". Le Coran III /96,97, Ibid.

"Dieu a institué la Ka'ba,-Maison sacrée édifée pour les hommes-..."Le Coran V/97, Ibid;

"Abraham dit: Mon Seigneur! fais de cette cité un asile sûr. Préserve-nous, moi et mes enfants, d'adorer des idoles, -0 monseigneur!- car elles ont égaré un grand nombre d'hommes (...). Notre Seigneur! J'ai établi une partie de mes descendants dans une vallée stérile, auprès de ta Maison sacrée, afin qu'ils s'acquittent de la prière", Le Coran XIV/35-37, Ibid.

⁸Le Prophète dit: "L'Islam est fondé sur cinq éléments: L'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohamed est Son envoyé, l'accomplissement de la prière, de l'aumône légale, du pèlerinage et du jeûne du mois de Ramadan", Bukhari, "Sahih", ed. Daru'l Kutubi'l 'Imiyye, Beyrut, 1992, Vol. I, p. 10.

⁹ Pour une étude historique voir GAUDEFROY-DEMOMBYNES, "Le pèlerinage à la Mecque", Librairie Orientaliste Paul Geutnier, Paris, 1923; HAMÏDULLAH Muhammad, "Le pèlerinage à la Mecque", in Les Pèlerinages, Paris, 1960, p. 89-137.

¹⁰ Aujourd'hui, "politiquement, le pèlerinage est, pour chaque Etat musulman et (des groupes idéologiques islamiques), une occasion annuelle de renforcer la cohésion panislamique toujours affirmée, espérée dans les multiples rencontres, congrès, séminaire, sommet organisés partout. L'Arabie Saoudite tire de cette situation un prestige incommensurable; mais les équipes dirigeantes de chaque Etat tiennent à recevoir une part de ce prestige en accordant des facilités et un appui officiel aux pèlerins." ARKOUN Mohamed, op.cit., p. 250.

* Sorte) de chaise ou de litière portée à bras d'hommes (parfois à dos de chameau ou d'éléphant dans les pays orientaux.

¹¹ ARKOUN Mohamed, op.cit., p. 250.

Lieux Saints"¹². A côté d'Istanbul qui était un centre politique et culturel de l'Empire, la Mecque et la Médine désignées par l'expression de *Haramayn* , constituaient les deux centres spirituels du monde musulman. C'est la raison pour la quelle les Sultans Ottomans se sont donnés le titre de "serviteur des deux Villes Saintes" (*Hâdimu'l Haramayn*).

Du point de vue organisationnelle, depuis de l'époque du Prophète, chaque année, il était traditionnel de nommer un chef du pèlerinage (*Emir'ul Hajj*), pour gouverner des affaires du pèlerinage et sauvegarder des pèlerins des vols probables dans les lieux où l'on traverse. "Les autorités Ottomanes se préoccupèrent d'organiser le pèlerinage de manière à en faciliter l'accomplissement par les croyants. Sur un plan matériel, ils améliorèrent le système des forts qui protégeaient la route des caravanes, à partir du Caire et de Damas en particulier, et aménagèrent les points d'eau indispensable"¹³ Ainsi, on constate qu'ils ont constitué une organisation permettant d'assurer un bon déroulement du long voyage des pèlerins. Cette organisation dirigeait par un chef du pèlerinage appelée *Surre Eminligi*.¹⁴ Cette pratique des Sultans Ottomans a été poursuivie jusqu'à 1916.

D'autre part, on avait fondé des *Vakfs** au profit de ces lieux vénérés par les musulmans riches. Selon les études spécifiques sur *Vakfs* à l'époque Ottoman, les actes de fondations pieuses établis au XVIII. siècle comportaient des stipulations relatives à la Mecque et à Médine. Ainsi on faisait des dons aux pèlerins turcs qui se trouvaient à la Mecque et à Médine.¹⁵

Après ce l'abrégement historique et théologique nous pouvons passer au pèlerinage à la Mecque en Turquie Républicaine.

Il est certain qu'à l'époque de l'Empire Ottoman, l'institution religieuse contrôlait plus ou moins le déroulement des affaires politiques et publiques. Tout au contraire, en Turquie contemporaine, c'est l'État qui contrôle tout ce qui touche de près ou de loin à la religion. Alors, pour bien saisir le phénomène du pèlerinage à l'époque de la République, il faut jeter un coup d'oeil sur l'organisation religieuse.¹⁶

Comme on le sait, la révolution kémaliste par la volonté de libérer la Turquie de l'occupation étrangère et d'en faire un Etat occidentale et moderne, avait été amenée à rompre, pour une grande part, avec l'Islam. Atatürk voulait en effet dégager son pays de l'emprise de la religion sur gouvernement, sur la vie sociale et politique. Sans doute, le but de son action n'était pas contre l'islam en lui-même dans son essence, mais un certain nombre de pratiques et coutumes traditionnelles qui n'étaient pas compatibles avec la vie moderne. Il voulait un Islam compatible avec la vie moderne. Pour arriver à ce but, à la suite des divers décisions et des lois¹⁷, la Turquie a choisi un système laïc. Il s'agissait là d'une politique tout à fait différente, contre la suprématie de la religion. Les innovations juridiques précisaient les dimensions sociales et culturelles du système laïc dans les rapports entre la religion et l'Etat. Ainsi, la religion serait réduite à un simple rôle comme dans l'Etat occidental, et serait rejetée en dehors de l'administration de l'Etat.

¹² RAYMOND André, "Les Provinces arabes(XVe siècle- XVIIIe siècle)", in Histoire de l'Empire Ottoman, sous la dir. de ROBERT MANTRANT, Paris, Ed. Fayard, 1989, p.370.

¹³ RAYMOND André, *Ibid.*

¹⁴ ATALAR Münir, "Osmanlı Devletinde Surre-i Humayun ve Surre Alayları", ed. DİB, Ankara, 1999, p. 129.

* Fondation pieuse, qui est une institution de gestion de patrimoine proprement islamique et qui consiste en l'affectation d'un bien dont les produits sont mis à la disposition de la communauté (pauvres, orphelins ou autres).

¹⁵ YEDİYILDIZ Bahaeddin, "Institution du Vaqf au XVIIIe Siècle En Turquie" , ed. Ministère de la Culture, Ankara, 1990, p., 193.

¹⁶ Pour plus des détails, Voir, ARABACI Fazlı, "L'Organisation Religieuse dans la Turquie Républicaine: Islam officiel et Parallèle", Thèse du doctorat non publiée, soutenue à INALCO, Paris, 1996.

¹⁷ BOZDEMİR Michel, "Islam et Laïcité en Turquie", in Islam et Laïcité, sous la dir. de BOZDEMİR Michel, Paris, ed. L'Harmattan, 1996, p. 208-214.

Dans le cadre de cette politique, par la loi de 429, le 3 mars 1924, la Présidence Des Affaires Religieuses (PDAR) a été créée et placée sous l'autorité du premier ministre, non pas pour faire intégrer la religion dans le système étatique, mais pour contrôler les applications des règles laïques. Cette institution ne représentait plus une autorité spirituelle, n'avait pas le droit d'interpréter les lois (islamiques ou pas), de faire des recherches théologiques ou d'établir un dogme religieux, elle se contentait de réglementer les affaires concernant la croyance et les pratiques en matière de religion musulmane.

Parmi les pratiques religieuses, au début, le pèlerinage à la Mecque constituait une entreprise privée. De plus, le pèlerinage à la Mecque a été réduit par la loi qui interdisait la fermeture des couvents en 1925. En 1934, une autre restriction fut appliquée sur le port des habits religieux pour les personnes qui n'étaient pas des religieux. Certains titres religieux furent abolis comme Hodja (prêtre) ou Hadji (pèlerin). L'État, en adoptant des restrictions très strictes sur l'octroi des devises pour les voyages à l'étranger, réduisit, considérablement le nombre des pèlerins à la Mecque.¹⁸ Selon les recherches sur l'islam en Turquie, le pèlerinage à la Mecque a été désapprouvé par la politique nationaliste d'Atatürk, mais depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le nombre des pèlerins turcs est devenu assez important.¹⁹

Après la mort d'Atatürk, la voie qu'il a tracée est suivie par İsmet İnönü, chef du parti unique. Toutes les lois décrétées par İnönü, sont des mesures envisagées du temps d'Atatürk, quelques unes renforçant même les lois précédentes; tel fut en particulier le cas de la loi du 2 juin 1941 (N° de loi 4055)²⁰ qui concernait l'interdiction du port du fez, l'utilisation de l'écriture arabe, l'emploi de la formule arabe dans l'appel à la prière. Ces infractions étaient désormais plus strictement punies. De même, la loi n° 5438 de juin 1949, était conçue comme une loi supplémentaire à celle de 1925 (n° 677): peines de prison, amende ou exil pour qui fondait ou reconstituait un ordre religieux ou prêtait des locaux pour des réunions de derviches.

A partir de 1946, le pèlerinage à la Mecque fut le sujet de débats et avec l'arrivée au pouvoir du Parti Démocrate il fut autorisé à nouveau. On précisait l'opinion du PD sur la religion dans ses statuts (art.14) ainsi: "Notre parti entend la laïcité en ce sens que, dans la politique, l'État ne se réfère pas à la religion; aucune considération religieuse ne doit avoir de conséquence sur l'élaboration et l'application des lois; il rejette comme fautive la compréhension de la laïcité comme une hostilité à l'égard de la religion; il reconnaît la liberté religieuse comme l'un des droits sacrés de l'Homme au même titre que les autres libertés".²¹

Toute cette politique religieuse du PD, tant active que passive, procura à l'islam un certain renouveau dont les signes apparurent dans la vie sociale: à côté d'observance plus générale du jeûne du Ramadan, plus grande fréquentation des mosquées, on constate aussi l'accroissement du nombre des pèlerins à la Mecque et de celui des visiteurs aux mausolées.

En 1950, environ neuf mille Turcs²² se sont rendus aux lieux saints en Arabie Saoudite. Sans doute, le nombre total des pèlerins turcs varie, parfois énormément, d'une année à l'autre pour des raisons politiques intérieures ou extérieures, des raisons économiques et sanitaires etc. Au fil des années, si on considère l'évolution du nombre des pèlerins (voir tableau 1 et 3), on va facilement constater la différenciation des totaux.

Dans la période du Coup d'Etat de 1960, on ne voit pas une démarche significative au

¹⁸ GOTTHARD J. "Der Islam in der Neuen Türkei (Yeni Türkiye'de İslamlık)", trad. turc., par ÖRS Hayrullah, Ankara, Ed. Bilgi, 1972), p. 40.

¹⁹ DIRKS S. "Islam et Jeunesse en Turquie d'aujourd'hui", Paris, Ed. Librairie Honore Champion, 1977, p. 184.

²⁰ Journal Officiel, 6.6.1941-4827.

²¹ GROU GÉRARD, "Textes officiels turcs sur la laïcité", in CEMOTI, No: 19, 1995, p.322

²² LEWIS B. "Islam et Laïcité, la Naissance de la Turquie Moderne", Paris, Ed. Fayard, 198-8. P.367. Selon j. Paul ROUX ce chiffre, augmente à vingt mille en 1954. "Brève enquête sur la Turquie 1955", Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1956, p.66.

sujet de l'organisation du pèlerinage. Avec l'arrivée au pouvoir du Parti Justice en 1965, on accepte la loi 633 du 22 juin 1965 dont l'article un{ 1) règle les missions de la PDAR²³. Mais les affaires du pèlerinage n'ont pas explicitement précisé dans cette loi. Au sujet du pèlerinage la même situation continue dans la période du PJ qui a tombé du pouvoir par un ultimatum des commandants des forces armées en 12 mars 1971.

Entre le temps de l'intervention de l'armée et les nouvelles élections de 1973, toutes les activités religieuses demeuraient sous le contrôle de l'armée qui était au pouvoir. Suite des élections de 1973, nous voyons les coalitions gouvernementales dans la scène politique de la Turquie.²⁴

Auparavant, il n'y avait pas de règlement concernant le voyage du pèlerinage. Jusqu'à ce temps, les pratiques et les expériences du pèlerinage, les difficultés vécues dans les lieux saints ont montré que le pèlerinage à la Mecque doit être organisé et contrôlé par la PDAR. Les rapports des fonctionnaires de la PDAR en Mecque et les opinions de l'Ambassade de la Turquie en Arabie Saoudite soutenaient cette idée qui venait plutôt des représentants de la PDAR. Comme nous l'avons précisé plus haut, la loi 633 du 22 juin 1965, réglant les missions de la PDAR ne contenait pas l'organisation du pèlerinage. On n'a pas exactement donner une procuration à la PDAR d'organiser le pèlerinage, mais avec la décision du Conseil des Ministres, no 7/8984 du 28.9.1974, on a publié dans la journal officiel un déclaration qui contenait la construction de la commission, le comité permanent du pèlerinage et les conditions du travail des membres de la commission et du comité. Selon les règlements, on a décidé de rassembler de la commission avant six mois de la saison du pèlerinage et précisé que le comité permanent du pèlerinage sera rassemblé sous la coordination du Ministère de l'Intérieur. Le deuxième règlement était sur les passeport, troisième sur les sujets du voyage et dernièrement sur les affaires essentiels pour le pèlerinage. Après deux ans, avec les entreprises des dirigeants de la PDAR, en 1976, par la décision du Conseil des Ministres no : 7/12998 de 1976 un bureau de *Direction des Affaires de Pèlerinages* furent créés au sein de la PDAR.

La PDAR avec la collaboration de la Fondation Religieuse a été vérifié une organisation du pèlerinage en 1977. Après cette expérience, en 1978, on a pris des mesures pour la prochaine organisation. Selon ces mesures, afin de faire un plan à l'intérieur et l'extérieur du pays, les candidats doivent s'adresser avant 15 jours pour le pèlerinage. De même en 1978, pour la première fois, les candidats ont du s'habiller de l'habit monochrome

²³ La loi comporte 43 articles, ici, nous avons seulement traduit l'article 1:"Dans le but de diriger les affaires ayant trait aux croyances de la religion musulmane, ainsi qu'aux principes de son culte et de sa morale,et dans le but d'instruire la collectivité au sujet de la religion, la PDAR est constituée. Elle est rattachée à la Présidence du Conseil", Journal Officiel, 22 juillet 1965.

²⁴ Après l'élection de 1973, le Président de la République désigne Bülent Ecevit (le chef du PRP de centre gauche) comme Premier Ministre. Mais Ecevit est obligé de demander la collaboration d'un des partis de la droite religieuse pour pouvoir former son gouvernement. C'est le Parti du Salut National(PSN) , pro religieux, en la persolnne de son président Nedjmeddin Erbakan qui accepte cette proposition. Cette coalition gouvernementale fut dissoute le 18 septembre 1974. A la suite de cette dissolution, le 17 novembre 1974, sous la présidence de Sadi IRMAK, un cabinet fut formé en dehors des partis politiques. Mais celui-ci ne dura pas longtemps et il fut dissout le 13 mars 1975. Le 12 avril 1975, Süleyman DEMİREL en collaborant avec le Parti Républicaine de la Confiance (Cumhuriyetçi Güven Partisi), le Parti du Mouvement Nationaliste (Milliyetçi Hareket Partisi) , et le Parti du Salut National (Millî Selamet Partisi) constitua son cabinet soutenu aussi par des députés indépendants. Ainsi, le PSN devint collaborateur du "Gouvernement du Front Nationaliste" (Milliyetçi Cephe Hükümeti). En fin de compte, les collaborateurs du gouvernement du Front Nationaliste furent en désaccord lors d'une réunion du Cabinet Ministériel et cessèrent leur collaboration jusqu'aux élections de 1977. Le PSN augmenta ses voix de 4 % pendant cette élection et obtint 24 députés à l'Assemblée Générale. Suite à cette élection, ECEVIT (le président du PRP) fut désigné Premier Ministre mais n'obtint pas de vote de confiance (güven oyu). Par conséquent, le PSN s'allia au PJ et au PMN et obtint le vote de confiance de l'Assemblée Générale. Le PSN revint au pouvoir. Cette alliance se poursuivit jusqu'au 31 décembre 1977.

pour la raison qu'ils ne sont pas perdus dans un pays étranger. Dans cette année, on n'a pas donné la permission pour le pèlerinage aux gens qui sont allés à la Mecque avant. Cette restriction provenait des conditions des lieux saints dans lesquels il y avait foule qui rend plus difficile le pèlerinage.

Après un an, pour faciliter le pèlerinage des croyants est chargée de proposer et d'appliquer des projets de pèlerinage à l'intérieur et à l'extérieur de la Turquie, est créée *la Présidence du Bureau de Pèlerinage* avec l'approbation Ö-2-79/2 du 4 janvier 1979²⁵ du Ministre d'État. Ce bureau était chargé d'annoncer les formalités pour le pèlerinage, d'assurer des passeports et des visas, de déterminer des conditions du pèlerinage, d'éduquer des fonctionnaires et des candidats etc.

Jusqu'à cette année, comme on le comprend, les agences des voyages privés aussi organisaient le tour du pèlerinage. Mais, par le décret 7/17439 du 26 avril 1979 de gouvernement, le pèlerinage à la Mecque fut désormais organisé par la PDAR²⁶.

Selon le décret 7/17439 du 26 avril 1979 de gouvernement:

-le voyage à la Mecque pour le pèlerinage fut désormais organisé par la PDAR. Aucune personne ou l'agences du voyage privé, société ne peuvent plus organiser le voyage du pèlerinage.

-La commission du pèlerinage se constitue de ces membres: Sous le contrôle et la coordination de vice-Premier ministre, les secrétariats du ministère de l'intérieur, de l'économie, de la santé, des douanes, de communication, de tourisme, de l'étranger, la PDAR et représentants de la Croissant Rouge.

-La PDAR annoncera chaque année la saison du pèlerinage. Avant de la fête du mouton les candidats doit s'adresser à la PDAR.

-La PDAR sera assuré les maisons pour les pèlerins en Arabie Saoudite et le ministère de l'économie sera garanti les devises nécessaires.

- Les candidats moins âgés de 60 doivent prendre un rapport médical pour voyager en autobus et les candidats plus âgés de 60 pour voyager en avion.

-Les candidats qui n'a pas pu aller au pèlerinage entre les années 1979 et 1981 peuvent être éligible au pèlerinage.

Après dix ans, à partir de 1988, avec le changement de 3. article de l'approbation 0-2-79/2 du 4 janvier 1979, la commission du pèlerinage a permis aussi d'organiser le voyage à la Mecque aux agences de voyage privées. Depuis de 1988, le pèlerinage à la Mecque se vérifie par la PDAR et les agences de voyage privées sous le contrôle de la PDAR.

²⁵ Ibid., p.14.

**TABLEAU 1:
EVOLUTION DU NOMBRE DFS PELERINS PAR ANNEES²⁶**

	Hommes	Femmes	Total
1979	7.396	3.409	10.805
1980	16.794	9.356	26.150
1981	19.591	10.879	30.470
1982	23.571	14.016	37.587
1983	22.118	13.737	35.855
1984	18.536	11.914	30.450
1985	20.017	13.711	33.728
1986	24.563	18.072	42.635
1987	45.554	34.346	79.900
1988	51.949	40.057	92.006
1989	38.117	28.467	66.584
1990	8.322	7.200	15.522
1991	19.907	25.411	45.318
1992	19.464	24.102	43.566
1993	16.273	20.197	36.470
1994	20.476	16.724	37.200
1995	21.683	17.317	39.000
1996	21.779	16.921	38.700
1997	21.627	17.373	39.000
1998	35.545	29.455	65.000
1999	35.025	29.975	65.000
2000	34.995	30.005	65.000
2001	36.137	31.982	68.119
2002	46.884	40.667	87.551
2003	46.227	43.043	89.270
2004	46.227	43.043	89.270

Ce tableau, montre que le nombre des pèlerins a augmenté de façon remarquable entre 1979 et 1989. En 1988, ils étaient 92.006. Cela peut s'expliquer par la situation économique, religieuse des musulmans et des causes qui influent sur le pèlerinage. Plus tard, la décision prise par le Roi Fahd limitant le nombre des candidats de pèlerins selon la démographie des pays musulmans, a diminué le nombre des pèlerins à la Mecque. Vers les années dernières, nous constatons encore une fois une augmentation remarquable sur les nombres des pèlerins.

Il sera convenable de signaler, ici, les causes qui influent sur le voyage à la Mecque. D'abord, rappelons que les versets Coranique ordonnent aux musulmans de faire pèlerinage à la Mecque.²⁷ Il en résulte que le pèlerinage est obligatoire pour tout musulman dès lorsqu'il peut matériellement l'accomplir. Cela pousse les musulmans au pèlerinage. D'autre part, les facteurs sociaux, les incitations des proches et des voisins au pèlerinage, le souci de mourir sans vérifier le pèlerinage et le désir de rémission des péchés ont des rôles non négligeable. Selon une étude vérifiée sur 353 pèlerins, dans la région du Konya et publié en 1998²⁸, les plus importants des facteurs qui influent sur le pèlerinage sont ainsi:

²⁶ Tableau préparé d'après les statistiques de la PDAR en 2005.

²⁷ "Il incombe aux hommes, -à celui qui en possède les moyens- d'aller, pour Dieu, en pèlerinage à la Maison".Le Coran III/97, Ibid.

²⁸ BAYYİĞİT Mehmet, "Türkiye'de Hac Olayı(L'événement du Hajj en Turquie)", ed. TDVY, Ankara, 1998, p. 106.

TABLEAU 2:
Les facteurs influent pour aller à la Mecque

	Nombre	%
Avoir d'un âge avancé	48	13.60
L'incitation des proches, des amis et des voisins	27	7.65
Le souci de mourir sans vérifier le pèlerinage	89	25.21
Le manque d'une occupation	22	6.23
Pour rémission des péchés	18	5.10
Le blâme des cercles d'amis à cause de ne pas faire le pèlerinage.	8	2.7
Posséder des conditions nécessaires nouvellement	82	23.23
Les autres facteurs	59	16.71
Total	353	100.00

D'après cette étude, les plus importants des facteurs qui influent sur les personnes âgées plus de 50 ans sont leurs ages et leurs entourages. L'influence de l'entourage ne se voit plus beaucoup parmi les personnes qui ont de l'éducation plus bas. Selon les résultats des statistiques la différenciation dans les facteurs qui exercent une influence sur le pèlerinage se met en évidence dans les couches socio-économiques. Particulièrement, les riches décident de faire pèlerinage de peur qu'ils ne soient pas morts sans vérifier le pèlerinage.²⁹

TABLEAU 3:
LES CARACTERISTIQUES DES PELERINS EN 2004³⁰

Age	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Moins de 20	94	83	177
de21 à25	301	138	439
de26à30	550	456	1006
de31 à35	1054	1178	2232
de 36 à 40	1161	1827	3488
de41 à45	2796	2504	5300
de46 à 50	5234	4356	9590
de 51 à 55	7302	6599	13901
de56à60	7757	7896	15653
de 61 à 64	7226	8436	15662
Plus de 65	9068	12754	21822
Total	43043	46257	89270

Ce tableau montre que la majorité des pèlerins sont des personnes âgées. Il est intéressant de noter que le nombre de jeunes pèlerins révèle une augmentation sensible. Ajoutons que tous les pèlerins ne sont pas comptabilisés dans ce tableau. Plusieurs agences de voyage privées et des organisations religieuses organisent aussi des voyages à la Mecque. Ainsi, le nombre des pèlerins dépasse les 90.000 personnes. Si le Roi d'Arabie Saoudite permettait une entrée moins contrôlée au pays, ce nombre pourrait aller jusqu'à 100.000 personnes. Car (selon les affirmations des Muftis^{*}) chaque année, plusieurs candidats

²⁹ Ibid., p.108.

³⁰ Tableau préparé d'après les statistiques de la PDAR en 2005.

* Savant juriste (faqih) en droit musulman qui est chargé officiellement, par le pouvoir, de répondre aux consultations juridiques des citoyens ou du pouvoir par une "fetva" , Aujourd'hui, en Turquie, C'est une haute personnalité religieuse qui dirige le personnel religieux dans les villes.

postulent, mais les autorités d'Arabie Saoudite n'autorisent ce voyage.*

Préparation Individuelle et la Préparation de la PDAR Pour Organiser le Pèlerinage

Avant de partir à la Mecque, on observe que la vie religieuse individuelle des candidats du pèlerin montre un changement concret dans les pratiques religieuses. Par exemple, avant de partir aux lieux saints, la fréquentation à la mosquée augmente. On fait attention aux licites et illicites que la religion impose dans les pratiques de la vie. Ainsi on essaie d'entrée dans une atmosphère pieuse. D'autre part, on commence à visiter des parent(e)s proches ou éloignés pour se pardonner. Si on a des dettes, on les paye, s'il y a des fâcheries on fait la paix et on fait des dons aux pauvres.

Du point de vue matériel, posséder de l'argent nécessaire, des vêtements et des aliments secs prennent la première place parmi ces préparations individuelles qui donnent un mouvement économique dans le ville où l'on se trouve. En vérité, du point de vue économique le pèlerinage ajoute une circulation de l'argent à l'économie Turc. Par exemple, si on prend en considération le bilan envisagé du pèlerinage de l'année 2000, la somme s'élève à 126 millions dollars.³¹ Cet argent se partage entre les compagnies aériennes, la PDAR et les agences de voyage privées.

Pour l'organisation du pèlerinage les préparations de la PDAR peut examiner en deux sections: Les préparations à l'intérieur et l'extérieur du pays.

Depuis le première organisation du pèlerinage vérifiée par la PDAR en 1979, chaque année avant le commencement des recours au pèlerinage, on fait une séminaire sous la coordination de la PDAR avec participation des muftis des départements à Ankara. Dans ces séminaires, on annonce plutôt des nouvelles évolutions au sujet du pèlerinage, des précautions à prendre et des principes fondamentaux concernant les pratiques à l'intérieur et l'extérieur du pays.

Dans chaque département, les muftis constituent une commission afin de discerner les personnes religieuses qui seront chargés dans l'organisation du pèlerinage. Pendant le discernement, on considère plutôt les connaissances religieuses, les pratiques du pèlerinage et les expériences des personnes dans leurs fonctions. On donne à ces personnes un séminaire afin de leur permettre d'obtenir une formation au sujet de l'organisation. Pendant ce temps, on continue l'inscription des candidats et on se prépare à éduquer les candidats pour le voyage et le pèlerinage. En générale, s'il n' y a pas un salon convenable à se réunir, les candidats se rassemblent dans une grande mosquée de la ville. Ici, on apprend les affaires à suivre dans les institutions intéressées et on donne des avertissements aux candidats sur les faits qui peuvent surgir pendant le voyage et le pèlerinage. De l'autre coté, les muftis ou les prédicateurs ou bien les personnes religieuses expérimentés font des discours religieux sur le pèlerinage.³²

Pour le départ, déjà on prenait l'autobus ou l'avion. Pour chaque autobus, il y avait un fonctionnaire religieux qui était responsable des candidats du pèlerin. Ces fonctionnaires religieux étaient attachés au président de la caravane qui se constituait une dizaine d'autobus. Dans les avions, pour chaque quarante candidats il y avait un fonctionnaire religieux. Depuis la guerre du golf, on prend toujours l'avion de peur que les candidats n'aient pas rencontré un danger dans les routes du pèlerinage.

Pendant le voyage et dans les lieux saints, le problème de la santé nécessite une organisation spécifique se constituant des médecins, des infirmières et des moyens particuliers

* L'organisation du hadj (accueillir, canaliser, héberger, nourrir, soigner, bref, prendre en charge tout un peuple) pose des problèmes constants à la maison des Saoud. A cette fin, Riyad impose, depuis mars 1988, un quota par pays, à raison d'un visa pour mille habitants.

³¹ Milliyet, 16 octobre 2000.

³²

à ce service. La PDAR en collaborant avec le: Ministère de la Santé, selon la demande des médecins et des infirmières, se constitue une équipe de la santé. Cette équipe arrive aux lieux saints avant les candidats et y construit des hôpitaux mobiles. Ainsi, on donne un service sanitaire aux pèlerins Turcs.

Les préparations à l'extérieur du pays se déroulent en Arabie Saoudite dans les villes Djedda, Mecque et Médine. Selon la situation le président de la PDAR et les personnes intéressés s'entretiennent avec les dirigeants ou responsables du pèlerinage de l'Arabie Saoudite. De l'autre pour prendre à loyer les maisons ou les hôtels, on envoie des personnes convenables à l'Arabie Saoudite. Ces personnes sont chargés aussi de préparer les moyens de transports, des que les candidats atterissent sur l'aéroport de Djedda, pour arriver à leurs lieux où ils seront hébergés. En même temps, soit le cas d'une maladie ou un affaire d'un décédé, ils suivent les affaires des pèlerins Turcs. Leurs fonctions continuent jusqu'à ce que les avions des pèlerins Turcs décollent pour la Turquie.

Quelques significations sociopolitiques du pèlerinage

Il est certain que le monde islamique offre une diversité ethnique, culturelle et socio-historique qui influe sur la religion musulmane en la diversifiant. Chaque identité nationale procure à l'islam un sens plus ou moins spécifique. De ce fait on peut naturellement trouver des moeurs, des coutumes locales dans les pratiques religieuses. Dans la saison du pèlerinage, les nombreuses et solennelles célébrations, pendant le départ, dans la famille, dans le quartier et le village sont vécues au niveau religieux; mais leur portée sociopolitique ne peut pas négliger.

A côté de célébration de départ à la Mecque, depuis l'époque de l'Empire Ottoman, après le retour du pèlerin il est traditionnel de faire une fête, appelée *Hadji Bayramı*, au cours de laquelle il reçoit les félicitations de ses amis et voisins.³³ Ainsi, ces relations sociales et célébrations font oublier les hostilités locales, rapprochent les familles et les classes sociales et offre à l'ensemble de la communauté nationale un moment et un espace de convergence mentale.

Du point de vue politique, les hommes politiques ne cessent pas leurs appuis des pèlerins pour gagner leurs prestiges parmi eux. Certes, au début, en Turquie, l'Etat n'est pas s'intéressé aux pèlerins. Mais, surtout après la deuxième guerre mondiale, avec le changement politique extérieur et intérieur et avec l'installation du système politique pluriel, le fait du pèlerinage prend une place parmi les débats politiques. En fin de compte, l'Etat commence à organiser le pèlerinage par l'intermédiaire de la PDAR. Ainsi, en facilitant le voyage aux lieux saints par l'organisation de la PDAR et en offrant les services sanitaires pendant le voyage, le pouvoir politique gagne un prestige important au sein de la société musulmane.

Ces brèves considérations montrent que le pèlerinage non seulement une manifestation religieuse, il a aussi des significations politiques, économiques et socioculturelles. Il semble que ces significations profanes poussent l'Etat à s'intéresser à l'organisation du pèlerinage. De l'autre côté, les expériences et les développements parus dans le temps ont nécessité l'Etat Turc à faire les règlements sur l'organisation du pèlerinage. Ces règlements et les pratiques nous montrent qu'en Turquie, du point de vue matériel, l'organisation du pèlerinage approche du but pour s'intégrer au système d'action des sociétés modernes, mais il nous semble que la mentalité religieuse n'est plus arrivée à cette époque là. Il est temps que les musulmans repensent leur connaissance religieuse pour prendre une place parmi les sociétés contemporaines.

³³ MANTRAN Robert, "La Vie Quotidienne à İstanbul au Siècle de Soliman le Magnifique", ed. Hachette, Paris, 1990, p. 21 7.

Bibliographie

- ARABACI Fazlı, "L'Organisation Religieuse dans la Turquie Républicaine: Islam officiel et Parallèle", Thèse du doctorat non publiée, soutenue à INALCO, Paris, 1996.
- ARKOUN Mohamed et GARDET Louis, "L'Islam, Hier-Demain", Paris, ed. Bucher/Chastel, 1978. ARKOUN Mohamed, le hajj dans la pensée Islamique", in Lecture du Coran, ed. Maisonneuve et La Rose, Paris, 1982.
- ATALAR Münir, "Osmanlı Devletinde Surre-i Humayun ve Surre .Alayları", ed. DIB, Ankara, 1999.
- BARBIER Maurice, La laïcité, Paris, L'Harmattan, 1995.
- BAYYİĞİT Mehmet, "Türkiye'de Hac Olayı", ed. TOVY, Ankara, 1998.
- BOZDEMİR Michel, "Islam et Laïcité en Turquie", in Islam et Laïcité, sous la dir. de BOZDEMİR Michel, Paris, ed. L'Harmattan, 1996.
- BUKHARİ, "Sahih", ed. Daru'l Kutubi'l İlmiyye, Beyrut, 1992.
- DIRKS Sabine. "Islam et jeunesse en Turquie d'aujourd'hui", Paris, Ed. Librairie Honore Champion, 1977.
- GAUDEFROY-DEMOMBYNES, "Le pèlerinage à la Mecque", Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1923.
- GOTTHARD J. "Der Islam in der Neuen Türkei"(Yeni Türkiye'de İslamlık, trad. turc., par ÖRS Hayrullah, Ankara, Ed. Bilgi, 1972).
- CROC Gérard, "Textes officiels turcs sur la laïcité", in CEMOTI, N :19,1995.
- HAMİDULLAH Muhammad, "Le pèlerinage à la Mecque", in Les Pèlerinages, Paris, 1960.
- Journal Officiel 14. 1. 1972-14072.
- Journal Officiel, 6.6.1941-4827.
- Le CORAN, tract. de D. Masson, ed. Gallimard, 1967.
- LEWIS Bernard, "Islam et Laïcité, la Naissance de la Turquie Moderne", Paris, Ed. Fayard, 1988.
- MANTRAN Robert, "La Vie Quotidienne à Istanbul au Siècle de Soliman le Magnifique", ed. Hachette, Paris, 1990.
- RAYMOND .André, "Les Provinces arabes (XVIe siècle-XVIIIe siècle)", in Histoire de l'Empire Ottoman, sous la dir. de Robert MANTRANT, Paris, Ed. Fayard, 1989.
- ROUX J.Paul, "Brève enquête sur la Turquie 1955" ,Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1956.
- YEDİYILDIZ Bahaeddin, "Institution du Vaqf au XVIIIe Siècle En Turquie", ed. Ministère de la Culture, Ankara, 1990.